

Λ

(N° 199.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

RAPPORT *fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur PIERRE MESUREUR.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête au roi, en date du 22 mai 1836, le sieur Pierre Mesureur demande la naturalisation ordinaire.

Il est né en 1799, à Bousignies, département du Nord (France), vint en Belgique, en 1818, s'établit d'abord à Bersillies-L'abbaye, où il demeura sept ans, quitta cette commune en août 1825 et se fixa à Solre-sur-Sambre, où il a continué de résider jusqu'à ce jour. Il y possède sa maison d'habitation ainsi que quelques parcelles de terre. Le commerce de farines qu'il fait avec succès et dans lequel il a acquis la confiance publique, lui donne des bénéfices suffisants pour vivre honorablement avec sa famille, composée de sa femme et de deux enfants. Sous le rapport de la conduite, il est également irréprochable.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
DU BUS aîné.